

Service gestion des volontaires

## ARRÊTÉ

Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours,

portant changement d'affectation du  
sergent Mathieu LACAN au CIS  
LAVAUUR

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la  
partie réglementaire,

VU la demande de changement d'affectation de Monsieur Mathieu  
LACAN du service départemental d'incendie et de secours du LOT au  
service départemental d'incendie et de secours du TARN,

VU le certificat médical d'aptitude physique en date du 27/11/2015 ,

VU l'avis favorable du comité de centre du CIS LAVAUUR,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de  
secours du Tarn,

## **ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Mathieu LACAN, né le 30 avril 1985 à CAHORS (46), est engagé au corps départemental des sapeurs-pompiers du TARN, en qualité de sapeur-pompier volontaire au grade de sergent, affecté au centre de secours de LAVAUUR, pour une durée de 5 ans, à compter du 27 novembre 2015.

**Article 2** : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le : 15 DEC. 2015

Le président du conseil d'administration  
du SDIS



  
Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception  
en préfecture le :

et de la notification à l'intéressé(e) le